### Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

#### **Financement**



Sanitaire et social subventionné

Organisme responsable et contact

A.F.G. L'OUSTAL

Adèle LABONNE

05.53.36.21.36 formationcontinue.oustal@cneap.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Elève sous statut scolaire

Sélection:

Dossier Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Prérequis pédagogiques :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Aptitudes en matière d'expression écrite, orale Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

### Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'accompagnant éducatif et social ou d'aide à domicile L'accompagnant éducatif et social (AES) intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées en situation de vulnérabilité ou de handicap (du fait de l'âge, de la maladie, du mode de vie ou d'une situation sociale fragile) pour compenser leur perte d'autonomie, les aider dans leur vie quotidienne et leur permettre d'être actrices de leur projet de vie.

#### Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 1407h (entre 10 et 24 mois) La formation comprend des enseignements théoriques organisés en institut ou à distance (546h + 21h AFGSU) et une formation réalisée en milieu professionnel (840h, 24 semaines). Des passerelles existent pour les détenteurs des diplômes et titres suivants : AP, AS, AVS, AMP, ADVF, ADVD, Agent de Service Médico-Social, Assistant Familial, CAP Petite Enfance Référentiel de formation La formation théorique et pratique se décompose en cinq domaines de formation (DF) auxquels sont associés cinq blocs de compétences composant le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements. DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements. DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements. DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements. DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

### Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

# Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00323040	du 03/10/2022 au 27/09/2023	Villeneuve- sur-Lot (47)	A.F.G. L'OUSTAL		Non éligible	FPC
00369598	du 02/10/2023 au 20/09/2024	Villeneuve- sur-Lot (47)	A.F.G. L'OUSTAL		Non éligible	FPC
00450632	du 07/10/2024 au 23/09/2025	Villeneuve- sur-Lot (47)	A.F.G. L'OUSTAL		Non éligible	FPC
00581621	du 06/10/2025 au 25/09/2026	Villeneuve- sur-Lot (47)	A.F.G. L'OUSTAL		Non éligible	FPC